

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 37/38

26^e année • mercredi 13 septembre 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

DIX ANS SANS AUGMENTATION? ÇA SUFFIT!

Le second œuvre genevois s'est fait l'écho des revendications des travailleurs romands de la branche pour une augmentation salariale après une décennie de stagnation. Plâtriers-peintres, charpentiers, menuisiers, carreleurs, vitriers et les autres professionnels de la branche exigent que leur travail soit payé à sa juste valeur. **PAGE 5**

POINT DE MIRE

De l'argent, il y en a!

Sylviane Herranz

Ce n'est pas une fatalité. Les hausses des produits alimentaires, de l'électricité, des primes maladie, des loyers, des transports publics se succèdent, telles une vague engloutissant les maigres économies ou les salaires déjà misérables de nombreux travailleurs et travailleuses. Ce n'est pas une fatalité, car de l'argent, il y en a. Comme l'a montré l'étude d'Unia, publiée fin août, sur les écarts salariaux de plus en plus profonds entre les petits revenus et ceux du haut de l'échelle, les grands managers et les actionnaires. Les comptes de ces derniers enflent à mesure que gonfle l'inflation. Comment justifier que le patron de Roche, multinationale de la pharma, gagne 307 fois plus, chaque mois, que le salarié le moins bien payé de sa société?

Comment soutenir qu'en moyenne, les chefs des 37 grandes entreprises étudiées par Unia touchent 139 fois plus que les plus bas salaires? Comment expliquer que les travailleurs du second œuvre romand n'aient pas été augmentés pendant 10 ans? Seule une maigre hausse a été octroyée cette année, ne couvrant même pas l'inflation annuelle. Et c'est pareil pour de nombreuses autres professions, dans le tertiaire notamment.

Aujourd'hui, beaucoup de salaires ne permettent plus de vivre. Les travailleuses et les travailleurs doivent se serrer la ceinture, ou s'endetter pour se nourrir ou lorsqu'une dépense urgente survient. Même chose pour les retraités et les retraitées qui voient la valeur de leur rente rongée par le renchérissement. La pauvreté est en hausse en Suisse, pays le plus riche du monde. Durant des années, le patronat est resté sourd aux demandes de revalorisation des salaires. Il y a eu la crise économique de 2007-2008, la pandémie, la guerre en Ukraine, les difficultés d'approvisionnement en gaz ou en électricité, dont les tarifs ont explosé en raison de la libéralisation des marchés. Des éléments mis dans la balance des négociations pour ne pas augmenter les rémunérations. Mais pendant ce temps, les plus riches ont continué à s'enrichir...

Des solutions contre la baisse du pouvoir d'achat existent. Outre une hausse générale des salaires et l'instauration de l'égalité hommes-

femmes, des propositions sont sur la table pour que les patrons participent aux primes maladie. Avec raison car le travail rend malade. La santé des salariés est gravement affectée par l'intensification du labeur et les pressions psychologiques. Mais bien sûr, les patrons n'en veulent pas, ça renchérit le coût du travail. Et qui dit coût du travail élevé dit profit en moins...

Pourtant, de l'argent il y en a, et rien ne justifie qu'il reste aux mains de quelques-uns. Comme l'a dit vendredi dernier devant la presse Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse: «Il est possible de faire autrement.» Ainsi, «des entreprises disposent de moyens suffisants pour augmenter les salaires, pour s'asseoir à la table des négociations et protéger le pouvoir d'achat de leurs salariées et salariés. Les collectivités publiques disposent de marges de manœuvres se chiffrant en milliards qui permettraient d'alléger les hausses des primes maladie, des prix des transports publics. Enfin les leviers d'action pour freiner les hausses de prix existent, comme dans l'électricité.»

La manifestation nationale pour la hausse des salaires et des rentes, pour la défense du pouvoir d'achat de samedi à Berne sera l'occasion de le rappeler et d'exiger des pouvoirs publics de changer de politique. Elle sera aussi un signal pour renforcer la mobilisation dans les branches et les entreprises afin de forcer le patronat à augmenter largement les salaires. ■

PROFIL



Nicolas Bamert, la vie en rose.

PAGE 2

MOBILISATION

Stop au programme de compression salariale.

PAGE 3

CLIMAT

L'Alliance climatique appelle à manifester.

PAGE 7

NEUCHÂTEL

Loi sur les marchés publics exemplaire.

PAGE 9

Sonya Mermoud

Le rose fluo est la couleur préférée de Nicolas Bamert. Une teinte qui se décline dans toutes les créations de cet artiste vaudois de 35 ans réalisant des fresques monumentales, des sculptures ou encore des installations immersives. Autant de moyens servant un imaginaire où la simplicité des symboles – des fleurs, des cœurs, des papillons, des feuilles, des étoiles etc. – leur répétition hypnotique, la gaieté des tons plongent le spectateur dans un univers onirique structuré éminemment positif. Ce microcosme mise sur la capacité de chacun à renouer avec son âme d'enfant. Il se décline sur nombre de supports. La carcasse d'un avion (découverte à Malte), une voiture, une façade urbaine ou l'asphalte gris prennent sous les pinceaux de Nicolas Bamert des airs de fête. Polyvalent, le passionné réalise aussi des performances. Il a par exemple habillé sa chambre à coucher de 12 000 post-it colorés ou encore tapissé un lieu désaffecté de 3 000 m² avec des journaux. «Ces démarches ont une portée méditative, propre à changer l'état d'esprit et à générer des sensations magiques», affirme le trentenaire. La variété des propositions ont toutes ou presque un dénominateur commun: terminées, elles sont immortalisées par des photos en présence de L'Original, comprenez l'alter ego de Nicolas Bamert. Un personnage à l'allure immuable, toujours vêtu d'un pantalon noir retenu par des bretelles, d'un T-shirt blanc, d'un bonnet de marin et portant des lunettes rondes.

DE L'ENTREPRISE AU MONDE DE L'ART

«Je suis son créateur. Il est mon explorateur. Il fait le lien entre la réalité qu'il veut changer et le monde imaginé. Je ne voulais pas me mettre, moi, en avant», explique le Vaudois, soulignant ressentir le besoin «d'amener de la lumière, d'augmenter l'énergie positive» avec ses œuvres. «J'aime cette Terre, ce gigantesque terrain de jeu, mais je rencontre davantage de problèmes avec la société. Ma mission est de contrebalancer la haine. De faire naître des sourires.» Auteur d'un «Manifeste de l'art positif», cet optimiste invétéré entend formaliser ce mouvement qui, précise-t-il, a toujours existé, mais pas de manière explicite. «Je souhaite agir dans ce sens et réunir d'autres artistes avec le but de diffuser de la joie.» Parallèlement, le polyvalent mène des projets participatifs dans des écoles, décorant des préaux avec des élèves. Une jolie manière de les égayer.

Si Nicolas Bamert ne doute pas de la route empruntée, persuadé de suivre son étoile, il est passé par une phase de questionnement. Et s'est consacré professionnellement à l'art après avoir travaillé plusieurs années en entreprise. Titulaire d'un CFC de dessinateur en technique du bâtiment avant de devenir ingénieur dans le génie climatique, l'homme a œuvré sept ans pour le compte d'une société avant de démissionner en 2014. Il part alors à Berlin pour apprendre l'allemand. Mais

surtout pour disposer de temps et exercer sa créativité dans une ville vibrant d'une ambiance artistique.

PORT D'ATTACHE

«J'avais envie de prendre un nouveau tournant. De me recentrer sur mes aspirations – l'univers de L'Original existe depuis 2007. J'ai loué un bureau qui me servait aussi d'hébergement, doté seulement d'électricité. Et j'ai pris un abonnement de fitness pour pouvoir accéder aux douches. J'ai alors enfin pu me consacrer à ma passion», raconte l'homme, de l'enthousiasme dans la voix. Cette année sabbatique va permettre à Nicolas Bamert

de «digérer le passé», d'enclencher la vitesse supérieure au niveau créatif et de réfléchir à la manière de poursuivre l'aventure. «J'ai toujours eu cette fibre artistique, mais je ne l'avais pas encore entièrement exploitée, privilégiant aussi autrefois le sport», détaille cet adepte de basket et de snowboard. L'autodidacte crée et fréquente les musées et les scènes artistiques de la capitale allemande. Parallèlement, il rentre régulièrement en Suisse où il décroche des mandats et gagne des concours. Le virage berlinois est qualifié de «renaissance». Avant son départ, il visite à Paris une exposition rétrospective de Niki de Saint-Phalle, artiste qu'il adore, tout

comme Jean Tinguely. Il achète alors une biographie de la plasticienne qui deviendra son livre de chevet. «C'est mon port d'attache. Un ouvrage qui me conforte au besoin dans mon choix», note le passionné qui, questionné sur ses sources d'inspiration, mentionne les quatre éléments et le cosmos. De quoi le faire voyager...

SANS PEUR

«Ma démarche me permet d'échapper au quotidien. Quand je crée, le temps n'existe plus», confie encore l'artiste, qui trouve néanmoins son bonheur dans une faculté de percevoir et d'observer la beauté de l'existence et de l'ap-

précier. «Je mesure ma chance d'être sur Terre.» Inventif, curieux et perfectionniste, Nicolas Bamert se ressource lors de dépaysements à l'étranger mais aussi dans nos frontières. Il aime visiter des villes et des expositions mais également se balader dans la nature, arpenter les montagnes ou flâner au bord du lac. Si rien, affirme-t-il, ne lui fait peur – «J'ai mis cette émotion de côté, indispensable pour avancer» –, il est parfois aussi traversé de doutes quant à l'avenir. Et aimerait bénéficier de davantage de soutien et de possibilités dans son domaine. Il rêve notamment de créer un jardin extraordinaire, à l'image de celui des Tarots de son égypte, qui regrouperait des œuvres d'art positif, une résidence artistique, etc. Son remède quand tout va de travers? Nicolas Bamert liste les choses qui fonctionnent, toujours animé par cette propension à voir le verre à moitié plein. Et l'artiste de lancer en guise de mots de la fin: «Tout est possible. Il faut seulement suivre son cœur. On a alors l'assurance de se trouver sur le bon chemin.» Le sien est pavé de couleurs et vibrant d'une magie poétique enfantine et rêveuse qu'il espère contagieuse... ■



Nicolas Bamert possède une propension à voir toujours le verre à moitié plein, soulignant la beauté de l'existence et sa chance d'être sur Terre.

LA VIE EN ROSE

Artiste plasticien, Nicolas Bamert, alias L'Original, crée des univers poétiques et colorés, éminemment positifs. Avec l'idée de faire naître des sourires

1 + 1 = 11
 David Prêtre/Albedo



Quand le silence avait des trous, les pensées avaient des voix.

«UN GIGANTESQUE PROGRAMME DE COMPRESSION SALARIALE EST EN COURS»

Vendredi dernier, l'USS a rappelé l'importance de la manifestation du 16 septembre pour le pouvoir d'achat

Sylviane Herranz

«**L**a Suisse traverse une crise sociale qu'il faudrait être aveugle et sourd pour l'ignorer.» C'est avec ce constat que Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse (USS), a débuté son intervention, vendredi passé, lors d'une conférence de presse rappelant les enjeux de la manifestation pour le pouvoir d'achat du 16 septembre à Berne*. Revenant sur la «situation tristement simple» vécue par la population laborieuse et les retraités ayant des fins de mois de plus en plus difficiles, il a expliqué que l'idée d'une amélioration des conditions d'existence de chacun au cours de sa vie laborieuse appartient désormais au passé. «Nous voyons aujourd'hui en Suisse se mettre en place une baisse du niveau de vie des gens qui travaillent, des classes populaires aux classes moyennes. Un gigantesque programme de compression salariale, de baisses d'impôts pour les hauts revenus et de réduction des dépenses publiques est en cours», a-t-il indiqué, avant d'ajouter que ceux qui défendent ce programme «n'osent pas le nommer». Ces défenseurs, ce sont les responsables et les profiteurs de la situation: employeurs, entreprises, hauts cadres, Parlement et gouvernement. Parmi eux, personne ne prend ses responsabilités que ce soit en matière de rémunérations, de meilleure répartition des bénéfices ou de mesures politiques pour limiter ou plafonner les hausses des primes maladie, des transports et des loyers. «En résumé, a souligné le président de l'USS, tous les coûts supplémentaires sont à la charge des ménages, et pendant ce temps on ne com-

pense même pas l'inflation sur les revenus. Quatre ans de baisse des salaires réels à la suite: on se croirait en pleine crise économique mais il n'en est rien!»

«ÇA NE PEUT PAS CONTINUER COMME ÇA»

Pierre-Yves Maillard a encore dénoncé «une formidable mécanique de redistribution des richesses vers le haut», vers les actionnaires et les managers. «L'argent est là, la Suisse produit grâce à ses travailleuses et ses travailleurs une quantité de richesses toujours plus grande, mais elle est plus injustement répartie que jamais.» Dans ce contexte, la manifestation pour le pouvoir d'achat du 16 septembre permettra d'élever la voix pour faire tomber les masques et nommer les responsables. «Ça ne peut pas continuer comme ça», a-t-il scandé, affirmant qu'il est possible de faire autrement et invitant la population à le dire haut et fort samedi à Berne puis dans les urnes lors des prochaines votations sur les retraites et les primes d'assurance maladie. «C'est cette séquence que nous ouvrons aujourd'hui. Et si elle est bruyante, c'est parce que le silence face au déclassement social généralisé n'est pas une option.»

PERTE DE 3000 FRANCS EN DEUX ANS

Vice-présidente de l'USS et présidente d'Unia, Vania Alleva a, elle aussi, dressé le tableau de l'impact de la diminution des revenus, des hausses des primes, des prix de l'électricité, des transports, des denrées alimentaires et plus récemment des loyers sur la population active. Et tout alors qu'en 2022, 37 grandes entreprises ont versé à leurs actionnaires des gains en capital de

près de 76 milliards, soit le montant du budget de la Confédération, alors qu'à l'autre bout de l'échelle, les salaires baissent (voir L'ES du 6 septembre). «Au cours de ces deux dernières années, une famille de quatre personnes a subi une perte du pouvoir d'achat de 3000 francs en termes réels», a-t-elle chiffré, plaidant pour une augmentation des salaires à hauteur de 5%. «Les employeurs doivent enfin comprendre qu'il n'y a plus d'échappatoire.» Natascha Wey, secrétaire générale du Syndicat des services publics et vice-présidente de l'USS a évoqué le ras-

le-bol des employés de la fonction publique, qui le font savoir avec des protestations dans plusieurs villes et cantons de Suisse. Ainsi, à Dübendorf par exemple, 120 employés ont mené une action devant le législatif communal. A Lucerne, une mobilisation se prépare contre une baisse des rémunérations alors que le canton réalise des excédents record. A Berne et en Suisse romande la colère gronde aussi. «Cette inquiétude qui concerne toutes les branches doit être prise au sérieux et les employeurs doivent réagir», a conclu Natascha Wey.

Outre les hausses générales de salaires, l'USS exige que la compensation du renchérissement redevienne la règle dans les CCT et dans tous les contrats de travail. La faïtière réaffirme également qu'il y a suffisamment d'argent pour permettre aux travailleurs et aux travailleuses de boucler leurs fins de mois sans devoir s'inquiéter. ■

* Rassemblement à 13h30 à la place Schützenmatte à Berne puis manifestation jusqu'à la Place fédérale. Transports gratuits: voir en page 8.



THIERRY PORCHET

Partout en Suisse, la grogne monte. Les salaires sont à la traîne face à la hausse des prix. Une juste répartition des richesses est exigée par les syndicats qui appellent à participer massivement à la manifestation de samedi à Berne.

La pauvreté, un problème surtout féminin

Les hommes ont, le 1^{er} septembre dernier, perçu autant de rentes que les femmes en toucheront jusqu'à la fin de l'année, a alerté l'Union syndicale suisse

Sonya Mermoud

«**L**es femmes touchent un tiers de moins de rentes que les hommes. Une réalité rappelée à l'occasion de l'«Equal pension day» intervenu le 1^{er} septembre dernier, jour où les hommes ont perçu autant de rentes que les femmes sur toute l'année. «Le déficit de rentes moyen des femmes se monte exactement à 17 293 francs», chiffre l'Union syndicale suisse (USS). Une réalité qui se traduit pour nombre de retraitées par une grande précarité accentuée par le renchérissement du coût de la vie. «La hausse des prix, des loyers et des primes d'assurance maladie aggrave encore plus l'écart déjà important entre les rentes des femmes et celles des hommes. Il devient toujours plus nécessaire d'agir. Aujourd'hui déjà, la pauvreté des personnes âgées est un problème surtout féminin, et elle augmente avec l'âge.» Les causes de cette situation sont bien connues. Bien que les femmes fournissent, toutes taches confondues, environ la même quantité de travail que leurs homologues masculins, elles ouvrent le plus souvent à temps partiel et dans des branches où les salaires sont bas avec les répercussions mentionnées à la fin de la vie active. Tant au niveau profes-

sionnel que dans leur vie privée, elles se chargent de la majeure partie du travail d'assistance et de soins. «Elles s'occupent des enfants, des proches malades ou âgés, du bien-être et de l'organisation de leurs supérieurs hiérarchiques», note l'USS, soulignant que cette répartition des rôles dans la société devient particulièrement visible à la fondation d'une famille.

NÉCESSITÉ D'UNE 13^e RENTE AVS

«Dans les couples avec enfants, les femmes assument presque deux tiers du travail domestique et familial non rémunéré en plus que leur partenaire.» Des activités qui sont uniquement reconnues dans l'AVS où les rentes entre les deux sexes sont presque égales. En revanche, celles du 2^e pilier sont indissociables de l'exercice d'une activité lucrative et du salaire reçu. Et ne sont pas compensées au niveau du renchérissement. «Aujourd'hui, la majorité des femmes touche des rentes largement inférieures à 3000 francs par mois», ajoute la faïtière syndicale, tout en dénonçant les promesses non tenues du Parlement qui s'était engagé, après le relèvement de l'âge de la retraite des travailleuses à 65 ans, d'améliorer la situation. Pire, de nouvelles dégradations et coupes sont d'ores et déjà pré-

vues, comme pour la rente de veuve. «Aujourd'hui, plus de 11% des femmes font une demande de prestations complémentaires (PC) directement après leur départ à la retraite.» L'an dernier, chiffre l'USS, 150 000 femmes avaient besoin de PC en plus de l'AVS, alors que les hommes étaient deux fois moins concernés. Le nombre de bénéficiaires potentiels reste toutefois en dessous de la réalité. Selon une évaluation de Pro Senectute, 230 000 personnes pourraient recourir aux PC. «On estime qu'une part importante des personnes ne les demandent pas parce qu'elles ont honte, redoutent des conséquences négatives ou encore ignorent simplement leur droit. Les femmes sont plus souvent concernées par le non-recours aux PC. Une femme âgée sur cinq y aurait mathématiquement droit.» Dans ce contexte, l'USS rappelle l'importance d'introduire une 13^e rente AVS, objet qui sera soumis en votation au printemps prochain. «Cette 13^e rente équivaut en moyenne à une amélioration d'environ 150 francs mensuellement... Comme elle reprend le système des bonifications pour tâches éducatives et d'assistance, l'initiative renforce la prise en considération dans la prévoyance vieillesse du travail non rémunéré.» ■

DEUXIÈME PILIER: TAUX D'INTÉRÊT MINIMAL INSUFFISANT

Alors que le taux actuel est déjà très bas, le Conseil fédéral doit remonter plus fortement le taux d'intérêt minimal afin qu'il profite aux assurés, plaide l'USS

Sylviane Herranz

«**A**près des années de taux historiquement bas, la Commission fédérale de la prévoyance professionnelle (Commission LPP) a recommandé au Conseil fédéral, le 4 septembre dernier, d'augmenter de 0,25% le taux d'intérêt minimal applicable dans la prévoyance professionnelle. Ce qui le porte à 1,25% pour 2024. Ce taux fixe l'intérêt minimal auquel les avoirs en capital du 2^e pilier, relevant du régime obligatoire, doivent être rémunérés. L'Union syndicale suisse (USS), qui préconisait de porter à 2% ce taux d'intérêt, a vivement réagi à cette décision. Dans son communiqué, la faïtière dénonce un taux nettement moins élevé que le renchérissement actuel. Rappelant que les rentes des caisses de pension ont chuté ces dernières années, tant en raison de ce taux d'intérêt plancher que de la baisse du taux de conversion, l'USS indique que, de nouveau, ce sont les assurés, actifs et retraités, qui en feront les frais: «Le capital de vieillesse des assurés continue à perdre de la valeur, et la remontée des taux d'intérêt à ne pas profiter aux actifs. Alors même qu'il leur a déjà fallu payer un lourd tribut à la phase des taux d'intérêt négatifs, qui a conduit à des rentes encore plus basses.» Pourtant, la loi est claire, précise l'USS: «Le taux d'intérêt minimal doit être fixé de telle façon que le rendement des placements des caisses de pension profite aux assurés.» Or, ce taux est inférieur aux rendements depuis des années. Si le Conseil fédéral suivait la recommandation de la Commission LPP, cela prolongerait cette situation et induirait des «conséquences dramatiques pour les travailleuses et les travailleurs – notamment pour les plus de 50 ans – car non seulement leurs salaires stagnent, mais ils s'exposent à une dépréciation de leurs avoirs de vieillesse.» La faïtière syndicale rappelle que les caisses de pension sont dans une situation confortable, notamment en raison de la remontée des taux sur les marchés. «Au premier semestre 2023, la plupart des institutions de prévoyance ont réalisé des rendements deux fois plus élevés que nécessaire. Et pourtant, elles refusent de répercuter sur les assurés les taux d'intérêt plus élevés. C'est incompréhensible. Pendant ce temps, les assureurs empochent des bénéfices toujours plus élevés avec la prévoyance professionnelle», note l'USS. Alertant aussi sur le risque «de provoquer une grave crise de confiance envers le système du 2^e pilier». ■

 Ville de Lausanne

Seniors et informatique

Pour se sentir à l'aise avec les outils du quotidien

Conférence publique gratuite
Jeudi 28 septembre de 14h à 16h

Casino de Montbenon
Allée Ernest-Ansermet 3, 1003 Lausanne

Conférence en présence de :

Émilie Moeschler
Conseillère municipale
Direction des sports et cohésion sociale - Ville de Lausanne

Muriel Chenux Mesnier
Déléguée seniors - Ville de Lausanne

Rafael Fink
Responsable communauté du senior-lab



Manifestation pour le pouvoir d'achat

16 septembre 2023, Berne

Tout coûte plus cher

MAIS LES SALAIRES ET LES RENTES N'AUGMENTENT PAS.

UNE GRANDE ALLIANCE POUR LE POUVOIR D'ACHAT APPELLE À MANIFESTER À BERNE.

DATE : 16.09.2023

LOYERS	+ 8 %
ASSURANCE-MALADIE	+ 13 %
CHAUFFAGE	+ 55 %
TRANSPORTS PUBLICS	+ 4 %
ALIMENTATION	+ 6 %
ÉLECTRICITÉ	+ 46 %

TVA (2024) + 0.4%

HAUSSE TOTALE **3000.-**

AUGMENTATIONS SUR LA PÉRIODE 2020 - 2024

13h30
Schützenmatte
Berne

Augmenter les salaires et les retraites !

AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS !

En raison du Jeûne fédéral, *L'Événement syndical* ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 27 septembre. ■

La rédaction

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail? **VOUS ÊTES SENSIBLES** aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? **VOUS SOUHAITEZ** une information à l'échelle romande, nationale et internationale? **ABONNEZ-VOUS**

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* - place de la Riponne 4 - 1005 Lausanne
forum@evenement.ch - Tél. 021 321 14 60

WWW.EVENEMENT.CH

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne Tél. 021 321 14 60,
Fax 021 321 14 64 redaction@evenement.ch, www.evenement.ch

ÉDITEUR *L'Événement syndical* Syndicat Unia **PRÉSIDENT** Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz **RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE** Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot **JOURNALISTES** Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin **COLLABORATEURS RÉGULIERS** Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald **PHOTOGRAPHES** Thierry Porchet, Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an. Abonnement annuel Fr. 60.-

Abonnement de soutien Fr. 100.- forum@evenement.ch, Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES Atoll "îlots graphiques" C. Gavin

IMPRESSION Pressor SA, Delémont. Tirage contrôlé 54 700 exemplaires.

LIRE
COMPRENDRE
S'ENGAGER

POUR
UN MÉDIA
INDÉPENDANT

AVEC
LE COURRIER

L'ABONNEMENT
C'EST MAINTENANT

LE COURRIER



lecourrier.ch/maintenant

DIX ANNÉES SANS AUGMENTATION

Le second œuvre genevois se fait l'écho des revendications des travailleurs romands de la branche pour une augmentation salariale après une décennie de stagnation

Aline Andrey

«Quelle part le patronat est-il prêt à octroyer aux travailleuses et aux travailleurs des métiers du second œuvre pour 2024?» C'est avec cette question qu'une délégation de travailleurs, accompagnés de leurs représentants syndicaux, s'est rendue le 6 septembre devant le siège du Groupement genevois d'entreprises du bâtiment (GGE - association patronale représentant notamment des dizaines d'entreprises du second œuvre à Genève). Symboliquement, la délégation a remis un carton contenant l'image d'une pizza découpée en douze tranches représentant les années 2013 à 2024: onze avec un zéro et la dernière avec un point d'interrogation. «Nous demandons au GGE de nous renvoyer la boîte avec sa proposition de revalorisation salariale. Combien méritent leurs travailleurs, selon lui? C'est inadmissible que les patrons n'arrivent pas à se mettre d'accord et à donner un chiffre. Ce n'est pas une attitude digne de partenaires sociaux», s'insurge José Sebastiao, secrétaire syndical d'Unia Genève, précisant que les timbres postaux ont été fournis avec le carton.

UN AFFRONT INACCEPTABLE

«Un nouveau refus de valorisation substantielle des salaires constituerait pour l'ensemble des professionnels du secteur un affront inacceptable», protestent Unia et le Sit dans un communiqué commun. Dans une lettre à l'attention de Kira Graf Hoxha, présidente du GGE, les syndicats soulignent le ras-le-bol des travailleurs face au manque de respect de leurs employeurs.



Une lettre et le carton de pizza timbré pour le retour ont été remis à la faitière patronale genevoise du second œuvre.

Contacté par *Le Courrier*, le GGE a répondu au journal que «la demande des syndicats va être étudiée, bien que nous ne puissions pas non plus avancer de chiffre à ce stade» et que «l'inflation touche également les entreprises, dont les charges en électricité ou en matériaux ont elles aussi augmenté par exemple». Notons que si, en 2023, une hausse exceptionnelle de 1,5% a été octroyée aux travailleurs, ce taux n'a de loin pas couvert l'inflation. «Ce sont des cacahuètes! Depuis 2013, les travail-

leurs perdent du pouvoir d'achat, avec les augmentations des primes d'assurance maladie, des loyers, de l'énergie, de la nourriture», dénonce José Sebastiao. Il est temps que la population sache que ceux qui viennent rénover leurs maisons n'ont pas eu de valorisation de salaires durant dix années! Les travailleurs genevois se font ainsi l'écho des revendications romandes. Pour mémoire, le 1^{er} mai dernier, des plâtriers-peintres, des charpentiers, des menuisiers, des carreleurs, des vitriers, entre autres professionnels du



second œuvre avaient manifesté massivement à Lausanne. Ils avaient alors dénoncé des conditions de travail délébiles et la stagnation des salaires, avec pour conséquences un manque de main-d'œuvre qualifiée et une surcharge de travail pour les professionnels. Et ce alors qu'ils représentent les piliers de la transition énergétique. La Convention collective de travail du second œuvre romand (CCT-SOR) en cours de renouvellement touche environ 25 000 salariés des métiers du bois et de la peinture. A Genève, ils

sont 6000, dont un millier de temporaires. «Le coût de la vie y est plus élevé qu'ailleurs, donc il faut discuter d'un panier repas plus élevé. Nous souhaitons aussi revaloriser le salaire des apprentis», précise José Sebastiao. Et de lâcher: «Si le patronat ne change pas d'attitude, il n'échappera pas à un conflit social.» Pour l'heure, les travailleurs et les travailleuses sont appelés à se rendre à la manifestation syndicale du 16 septembre à Berne. ■

«Le signal donné est de bon augure»

La population valaisanne se prononcera dans les urnes sur l'extension des horaires d'ouverture des magasins, le référendum ayant largement abouti

Sonya Mermoud

Mission accomplie. Et plutôt deux fois qu'une. Les syndicats valaisans Unia, Sina, SCIV et SAP, avec les partis politiques Entrement Autrement, le POP, le PS et les Verts ont déposé, le 6 septembre dernier à la Chancellerie du canton à Sion, 5408 signatures en faveur du référendum contre la révision de la Loi concernant l'ouverture des magasins (LOM). Une première étape encourageante pour la coalition, sachant que 3000 paraphe auraient suffi. «La population s'est montrée solidaire du personnel et a aussi exprimé sa reconnaissance après la période Covid qui a placé les professionnels de la branche en première ligne. Et, bien sûr, nous avons reçu un très bon accueil des vendeuses et des vendeurs qui refusent cet élargissement. Même opposition des petits commerçants qui nous ont autorisé l'accès à leur enseigne», commente Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais. L'Union commerciale valaisanne (Ucova) rejette en effet la prolongation des

horaires soutenue en revanche par Trade Valais, l'association des grandes enseignes: «La grande distribution n'a d'autres objectifs que de capter la clientèle des petits magasins.» Rappelons que la révision de la LOM prévoit des horaires de fermeture des magasins à 19h, contre 18h30 actuellement, ainsi qu'une extension des zones touristiques dans lesquelles le personnel peut être employé sept jours sur sept, dimanche et jours fériés compris, et ce jusqu'à 21h.

VALEURS SOCIÉTALES EN JEU

«Ce projet est synonyme de dégradation des conditions de travail des salariés. Il sera encore plus difficile de concilier vie professionnelle et vie privée», dénonce le syndicaliste, soulignant par ailleurs que les crèches ferment toutes leurs portes avant 19h, posant des problèmes supplémentaires. «La nouvelle LOM est un comble dans un canton qui sacralise la famille et promeut l'accompagnement des enfants dans leurs études et leurs activités sportives et culturelles.» La coalition dénonce par ailleurs «un pas supplémentaire vers une société de surconsommation, de gaspillage et de production accrue des déchets». «La question touche aussi aux valeurs sociétales», complète Blaise Carron, insistant encore sur la notion de zones touristiques dans la mouture révisée de la LOM. «Cette dernière fixe des critères larges qui autoriseront par exemple, en cas d'acceptation, que les centres-villes de Sion ou de Brigue soient considérés comme des zones touristiques!» Blaise Carron se montre plutôt optimiste quant au résultat de la votation qui aura lieu avant mai 2024. «Le signal donné par la population est de bon augure, mais il devra se confirmer dans les urnes afin que nous puissions corriger les erreurs du Parlement. Le personnel s'oppose fermement à l'extension des horaires. Il n'y a pas de négociations possibles. Mais le sujet est récurrent et risque bien de revenir encore et encore sur le tapis.» ■



Dépôt des signatures la semaine dernière par les représentants des syndicats et partis ayant participé à leur récolte.

POING LEVÉ

C'EST PAS DU CINÉMA!

Par Manon Todesco

Hollywood, c'est les strass et les paillettes. Mais depuis mai dernier, fermeture des rideaux: le tapis rouge a fait place à la lutte des classes. En effet, les projecteurs sont braqués sur les quelque 11 500 scénaristes, soutenus par le puissant syndicat des auteurs Writers Guild of America, qui se sont mis en grève. Ils demandent de meilleures rémunérations face aux bénéfices exorbitants engrangés par les producteurs et les grands studios, mais pas seulement. La nouveauté dans ce conflit, c'est l'inquiétude des travailleurs liée à l'intelligence artificielle et à ses probables conséquences dans cette industrie. En effet, quoi de plus simple pour un outil comme ChatGPT de produire un script, sans aucune intervention humaine? Voilà pourquoi les grévistes exigent des normes et des protections solides, face à la menace de pertes massives d'emplois. Il y a aussi le problème des plateformes de streaming (Disney+, Prime Video, Paramount, et j'en passe), dont la consommation a explosé ces dernières années. Il s'avère que ce mode de diffusion ne se voit pas appliquer les droits de redistribution, comme dans le cas d'un film classique qui sort sur grand écran. Et ça, ça pèse dans le portefeuille des auteurs.

Aujourd'hui, toute l'industrie du cinéma américain est complètement paralysée. Les acteurs ont rejoint le mouvement à la mi-juillet – du jamais-vu depuis 1960 –, et malgré une reprise des discussions entre les deux parties au mois d'août, aucun accord ne semble se dessiner. Tout est à l'arrêt. On ne tourne plus, on n'écrit plus, les acteurs ne font plus aucune promotion. Silence radio. Cette mobilisation bat le record de la grève des scénaristes de 2007-2008 qui avait duré 100 jours et coûté 2,1 milliards de dollars à l'économie californienne. Les grévistes font preuve d'une mobilisation exemplaire et d'un courage inouï, car la fatigue est là, tout comme la chaleur qui a étouffé la Californie une bonne partie de l'été. «The show must won't go on» – le spectacle ne va pas continuer –, peut-on lire sur certaines pancartes. Une détermination à toute épreuve boostée par le soutien de l'opinion publique, car fin août, 72% des Américains disaient soutenir le mouvement, selon un sondage. «Les studios vont devoir décider s'ils sont prêts à sacrifier une année de profits pour nous priver de 2% de leurs bénéfices», déclarait un scénariste gréviste à *FranceInfo*. Je ne comprends pas cette stratégie d'économies de bouts de chandelles.»

Au-delà du glamour, Hollywood est un haut lieu de luttes collectives. Il y a eu la grève de plusieurs semaines des animateurs chez Disney en 1941. Celle des décorateurs quatre ans plus tard qui a duré 231 jours. Les scénaristes ont aussi croisé les bras en 1960, en 1973, en 1981, en 1988 et en 2007, comptabilisant presque un an et demi de grève au total! Très inégalitaire, le secteur met en avant des célébrités, et en coulisses, place à la précarité. Aujourd'hui pourtant, ils parlent tous d'une même voix. La magie du cinéma... ■

«ON PRODUIT, ON VEND, ON SE PAIE»

Il y a 50 ans, durant l'été 1973, les ouvriers et les ouvrières de Lip à Besançon, en France voisine, ont occupé leur fabrique, puis redémarré la production de montres pour garantir leurs salaires. Une expérience d'autogestion et de lutte collective riche d'enseignements

Propos recueillis par Guy Zurkinden*

Le 12 juin 1973, 1200 travailleurs et travailleuses occupaient l'usine horlogère Lip à Besançon. Guillaume Gourgues, politiste et auteur d'un ouvrage sur la question¹, revient sur cette formidable lutte.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment démarre la lutte des Lip?

Le 12 juin, les salariés et les salariées de cette manufacture horlogère déboulent dans une réunion entre les administrateurs provisoires de la firme et les syndicats. Personne ne connaît alors les plans exacts du principal actionnaire, qui a annoncé une restructuration il y a quelques mois. Dans la serviette d'un dirigeant, les ouvriers et les ouvrières trouvent la note suivante: «480 - à dégager». C'est la preuve du plan de licenciements massifs élaboré par la direction, avec l'assentiment des sommets de l'Etat. Les employés, qui occupent l'usine depuis le 8 juin, décident de s'emparer d'un stock de 25 000 montres, qu'ils mettent en lieu sûr. Le 18 juin, ils décident en assemblée générale de redémarrer l'usine, de continuer à produire des montres et de les vendre pour garantir le versement des salaires suspendus par l'employeur. Ils entament ainsi une expérience d'autogestion. L'occupation productive de l'usine commence en juin 1973, dans une période de grande contestation ouvrière en France, qui caractérisera les dix années suivant Mai 1968 en France. La lutte des Lip est cependant aussi le fruit d'un long processus de construction syndicale.

Quelles sont les caractéristiques de cette activité syndicale?

Dès les années 1960, progressivement, les délégués membres de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) vont mettre en place une pratique syndicale différente. Très ancrée sur les lieux de travail, celle-ci a pour objectif de construire un collectif de salariés prenant en main leur mobilisation - afin de construire un contre-pouvoir au diktat patronal. Ce syndicalisme donne la priorité au débat démocratique lors d'assemblées générales et à la construction de revendications à partir de la parole des ouvrières et des

ouvriers. La figure de proue de ce travail d'organisation est Charles Piaget, ouvrier chez Lip et délégué syndical, qui a rendu compte de ce processus dans des écrits passionnants².

Un autre point fort de la lutte sera sa popularité...

Les Lip ont compris que, pour gagner leurs bras de fer face aux actionnaires et à l'Etat, ils ont besoin du soutien le plus large. Ils et elles vont donc ouvrir les portes de l'entreprise, ce qui est une première: depuis 1968, les occupations sont nombreuses mais souvent fermées sur elles-mêmes. Chez Lip, c'est tout le contraire. Du 18 juin au 14 août, des milliers de personnes solidaires vont visiter l'usine, assister aux AG, participer au travail des commissions, etc. L'autogestion et l'occupation productive des Lip lui donnent un rayonnement mondial. Des centaines d'ouvrières et d'ouvriers voyagent dans l'Europe pour y présenter leur lutte, dont la popularité atteint des sommets. En septembre 1973, 100 000 personnes défilent dans Besançon en solidarité avec les Lip!

Les Lip vont réussir à faire plier les actionnaires...

Le 14 août 1973, les CRS expulsent brutalement les ouvrières et les ouvriers de l'usine. Mais les Lip s'installent dans un gymnase à proximité. Ils y continuent à produire et à vendre des montres. En parallèle, les salariés mènent la lutte sur un autre front: celui de l'expertise économique. Appuyés par un cabinet d'experts, ils et elles contrent les arguments des patrons et de l'Etat visant à justifier les licenciements et démontrent la viabilité de l'usine. Leur détermination va provoquer une division au sein du patronat français. Certains employeurs progressistes - à l'instar d'Antoine Riboud, fondateur de ce qui deviendra le groupe Danone - se rangent du côté des solutions syndicales, appuyés par le Ministère de l'industrie. L'actionnaire suisse, Ebauches SA, finit par plier: le 11 mars 1974, Lip ouvre de nouveau ses portes et réembauche l'ensemble des salariés. Le nouveau directeur, Claude Neuschwander, est chargé de mettre sur pied un plan de relance basé sur les recommandations de la section CFDT de l'usine.

La réaction sera virulente...

Pour une partie du patronat et de hauts-fonctionnaires acquis aux idées

néolibérales, la victoire des Lip est un événement subversif et inacceptable. Ils vont mener une contre-attaque massive, dans un contexte qui évolue rapidement: en mai 1974, Valéry Giscard d'Estaing, profondément hostile aux Lip, est élu président. Début 1976, les actionnaires finissent par couper les financements à l'entreprise. Ils congédient Claude Neuschwander, mettent fin au plan de relance, puis licencient tous les Lip. Les salariés continuent la lutte, mais cette fois sur fond de crise économique. En 1977, ils et elles fondent plusieurs coopératives pour survivre. Celles-ci ne peuvent cependant pas engager l'ensemble des employés. Elles continueront leurs activités jusqu'en 1986. En lâchant les Lip, le patronat et l'Etat suivaient un objectif politique: briser une expérience de lutte radicale et victorieuse. Ce tournant coïncide avec le début de l'ère néolibérale.

Cinquante ans plus tard, quels enseignements tirer de cette lutte?

La bataille des Lip est le fruit d'une pratique syndicale de longue haleine. Un syndicalisme qui n'est pas là juste pour encarter des membres et augmenter artificiellement les adhésions, mais pour animer des collectifs sur les lieux de travail. Dans notre époque marquée par une forte répression antisyndicale, cela peut être une source d'inspiration. Même si le contexte a changé, et qu'il n'est pas facile de syndiquer des réseaux de sous-traitants ou des travailleurs ubérisés, l'objectif d'un syndicalisme collectif, visant l'autodétermination et la solidarité, reste une nécessité. En combinant lutte collective, autogestion et expertise économique, les Lip ont aussi démontré qu'il est possible de s'opposer avec succès aux baisses de salaires et aux licenciements. A l'heure où l'ordre néolibéral nous présente ces attaques comme la conséquence d'une «loi économique» à laquelle il serait vain de s'opposer, il est important de remettre des mots sur ce possible perdu. ■

1 Guillaume Gourgues, Claude Neuschwander: *Pourquoi ont-ils tué Lip? De la victoire ouvrière au tournant néolibéral*. Raisons d'agir, 2018.
2 Lire notamment: Charles Piaget: *On fabrique, on vend, on se paie*. Lip 1973. Syllepse, 2021.

* Article paru dans *Services publics* du 16 juin 2023.



Le 29 septembre 1973, 100 000 personnes défilent dans les rues de Besançon en solidarité avec les Lip. L'occupation productive bénéficie d'une grande popularité et d'un rayonnement international.

UN INTENSE TRAVAIL DE LUTTE SYNDICALE

Que représente l'entreprise Lip au début des années 1970?

Guillaume Gourgues: Lip est un cas à part de l'industrie horlogère française. Son patron, Fred Lip, a hérité la firme de son père. Il voit grand et décide d'implanter une énorme usine à Besançon, dans l'idée de fabriquer l'ensemble des composants de ses montres, ce qui est rare à l'époque. La manufacture emploie 1200 salariés, dont une moitié de femmes, et investit massivement dans la publicité. La marque devient très connue en France. Dans la firme, les conditions de travail et de salaires diffèrent d'un secteur à l'autre. A la production des pièces, on trouve une majorité de travailleuses, des ouvrières spécialisées, œuvrant dans des conditions très difficiles. Les femmes sont aussi majoritaires dans les nombreux postes de secrétariat. Elles joueront un rôle très important dans la grève. La société compte une frange d'ouvriers très qualifiés, avant tout des hommes, qui touchent des salaires plus élevés. Grâce à un travail intense de syndicalisation et de mobilisation, les ouvrières et les ouvriers de Lip réussissent à arracher d'importantes améliorations de leurs conditions à partir du milieu des années 1960. C'est le résultat d'une lutte intense menée face à une direction assez violente. Le travail reste très difficile, mais les conditions s'améliorent.

En 1970, la gestion hasardeuse de Fred Lip force la société à ouvrir son capital. Le groupe helvétique Ebauches SA rachète une partie de son capital. Ebauche SA prend la tête de l'entreprise et entame une profonde restructuration. Avec l'accord de l'Etat français, les actionnaires suisses décident de licencier près de la moitié des salariés. Cette décision mettra le feu aux poudres. ■



«L'AFFAIRE LIP»: 50 ANS APRÈS, SÉMINAIRE À LAUSANNE

A l'occasion des 50 ans de la lutte des Lip à Besançon, l'Université de Lausanne s'appête à accueillir un des trois séminaires thématiques qui lui sont consacrés par des chercheurs des Universités de Franche-Comté, de Bourgogne, de Haute-Alsace et de Lausanne. Ce séminaire aura lieu le 29 septembre à Dorigny, 50 ans jour pour jour après la «marche des 100 000». Cette marche nationale avait convergé ce jour-là vers Besançon en soutien aux ouvrières et aux ouvriers qui avaient pris possession de leur fabrique après l'annonce d'une vaste restructuration décidée par les actionnaires suisses d'Ebauches SA. La veille du séminaire, le film *Les Lip, l'imagination au pouvoir* sera projeté à la Cinémathèque suisse. Ce documentaire, réalisé en 2007 par Christian Rouaud, retrace cette lutte ouvrière exceptionnelle en donnant la parole à plusieurs protagonistes. ■ L'ES

JEUDI 28 SEPTEMBRE

18h30 Projection du film *Les Lip, l'imagination au pouvoir* de Christian Rouaud, 2007, précédée d'une présentation par Pierre-Emmanuel Jaques.

Lieu: Cinémathèque suisse, salle «Cinématographe», Casino de Montbenon, Allée Ernest-Ansermet 3, Lausanne (Métro 1, station Vigie).

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

A l'Université de Lausanne, Dorigny, bâtiment Géopolis, salle 2129 (le matin), salle 1620 (l'après-midi).

Séminaire «Lip entre France et Suisse»

9h30 Accueil.

10h Antoine Chollet, «Autogestion, les aventures d'une idée avant, pendant et après Lip».

10h40 Frédéric Deshusses, «Projet autogestionnaire et investissement industriel pendant la grève et l'occupation de l'imprimerie du *Courrier* à Genève (1976-1977)».

11h20 Pause.

11h30 Laurent Tissot, «Lip Besançon - Ebauches SA Suisse. Même patron - même combat». Les raisons de la colère.

12h10 Cécile Péchu, «Lip, le soutien à une lutte exemplaire dans les années 1970».

13h Repas.

14h30 Géraldine Vernerey-Kopp, présentation du podcast: «Lip dans les arts, cinquante ans plus tard».

14h45 Carlo Balzaretto, Léa Boldo, Jean-Nicolas Rosset, Jean Schaller, Marius Vignes, «Retrouver Lip: pistes et traces en Suisse».

15h45 - Table ronde 1:

«Grève et occupation à la Sarcem à Meyrin en 1976» Manon Fournier, «L'occupation de l'entreprise Sarcem à Meyrin en 1976: les conditions d'une mobilisation improbable», mémoire de Master, Université de Lausanne, 2018. Jacques François, ancien participant à l'occupation de la Sarcem.

16h45 - Table ronde 2:

«Expériences militantes autour de Lip» Georges Tissot, ancien de la FCOM (Fédération chrétienne des ouvriers métallurgistes). Luis Blanco, ancien de la FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie, devenue Unia). Silvia Locatelli, secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel.

TOUTES ET TOUS DANS LA RUE POUR LE CLIMAT

L'Alliance climatique, dont fait partie l'Union syndicale suisse, appelle à une grande manifestation nationale le 30 septembre à Berne. Le point avec Peppina Beeli, responsable du dossier climat au département politique d'Unia

Propos recueillis par Aline Andrey

«Le mouvement pour le climat essaie depuis de longues années de pousser notre gouvernement, les banques suisses, les multinationales climaticides et d'autres grands émetteurs à prendre des mesures efficaces pour agir contre le changement climatique. Beaucoup de personnes ont repensé leur vision du monde grâce au mouvement pour le climat. Des individus courageux suivent de nouvelles pistes et beaucoup de secteurs tentent et développent des solutions. Mais les choses ne bougent toujours pas assez vite et le temps des petits pas prudents est révolu! Il faut passer des paroles aux actes.» Les arguments ne manquent pas à l'Alliance climatique pour appeler toutes et tous à manifester le 30 septembre pour le climat à Berne. Le cortège partira du Bollwerk (près de la gare) à 14 heures pour rejoindre la place Fédérale. Mais de nombreux points de rencontre sont aussi organisés depuis plusieurs gares de Suisse, ou la veille déjà pour des départs à vélo*.

Forte de ses 140 membres (organisations, associations et syndicats), l'Alliance climatique exige des mesures immédiates pour protéger l'environnement et la justice climatique. Elle demande que ceux qui contribuent le plus à la crise prennent leurs responsabilités, et que les autorités «donnent enfin la priorité à la protection du climat». Trois semaines avant les élections fédérales, la manifestation a ainsi pour but de faire pression sur le prochain Parlement. «La crise climatique menace l'existence de centaines de millions de personnes. Nous n'avons pas d'autre choix que d'agir rapidement maintenant et de ne plus perdre de temps», estime Stefan Salzmann, coprésident de l'Alliance climatique. Le point avec Peppina Beeli, responsable du dossier climat au département politique d'Unia.



Le 28 septembre 2019, près de 100 000 personnes avaient répondu à l'appel de l'Alliance climatique demandant des actions écologiques fortes et immédiates de la part des futurs élus. Une marée verte historique dans les rues de Berne.

QUESTIONS RÉPONSES

Pourquoi une nouvelle manifestation, alors que nous venons d'accepter la loi climat?

La loi sur le climat garantit des investissements importants dans le remplacement des systèmes de chauffage, l'efficacité énergétique et les technologies renouvelables. Mais elle n'est qu'un premier pas. Des études montrent que, pour lutter efficacement contre la catastrophe climatique, les investissements doivent être encore beaucoup plus importants. Nous avons également besoin de plus de rapidité dans la mise en œuvre de mesures concrètes et de la solidarité internationale. Les pays du Nord, comme la Suisse, historiquement responsables de la crise climatique, doivent en conséquence s'engager au-delà des objectifs climatiques nationaux. Il est grand temps que la crise climatique soit davantage mise en avant sur le plan politique. Les conditions météorologiques extrêmes que nous avons connues cet été – sécheresse et incendies d'une part, inondations et crues d'autre part – doivent nous réveiller.

Que demande l'Alliance climatique, dont fait partie l'Union syndicale suisse? Et que demande Unia plus spécifiquement?

Nous pouvons tout à fait nous rallier aux revendications de l'Alliance

climatique: «Agir maintenant» résume bien la préoccupation centrale de tous les acteurs impliqués dans la manif. Un terme clé est en outre «justice climatique», car la crise climatique est profondément injuste: ceux qui sont les moins responsables sont les plus touchés, souvent dans leur existence même. Ce sont notamment les jeunes générations, qui ont démarré les protestations climatiques, et les habitants du Sud.

En Suisse, les multinationales ont fait des profits pendant des décennies avec des affaires nuisibles au climat et les super-riches ont mené une vie de luxe impliquant une forte intensité d'émissions. Or, les travailleurs, les travailleuses et les personnes à faible revenu sont les plus touchés par le réchauffement climatique, car ils ne peuvent pas se soustraire facilement aux vagues de chaleur croissantes, par exemple. C'est pourquoi nous demandons, avec l'Alliance climatique, que les plus gros pollueurs assument aussi leurs responsabilités.

Unia portera de surcroît sa revendication de réduction du temps de travail dans les rues, car c'est un pas important vers moins d'émissions et moins de stress, donc vers une reconversion écosociale.

Que signifie justement la reconversion écosociale?

Notre objectif est d'atteindre une économie qui ne détruit pas les ressources naturelles tout en garantissant une répartition équitable des richesses et des chances de vie. Cela implique différentes mesures de nature technique, de la politique sociale, éducative et fiscale...

Faudrait-il mettre des mesures en place, tel un revenu de transition qui permettrait aux personnes d'être formées dans des secteurs durables tout en étant payées? Des mesures concrètes existent-elles déjà?

La formation est en tout cas essentielle. Et oui, nous devons nous battre pour que les travailleurs et les travailleuses ne doivent en aucun cas la payer eux-mêmes. A l'étranger, cela est parfois réglé par des CCT. En Suisse, la collecte de signatures pour l'initiative pour un fonds climat est en cours. Celle-ci prévoit notamment le financement de mesures de formation continue et de reconversion professionnelle, y compris des contributions pour compenser la perte de revenus pendant la période de forma-

tion. Ce point a pu être introduit à la suite de discussions entre les syndicats et les initiateurs, le PS et les Verts. Ceux qui n'ont pas encore signé l'initiative doivent absolument le faire!*

En quoi les travailleuses et les travailleurs, en Suisse, sont déjà touchés par les changements climatiques?

Tous ceux et celles qui travaillent à l'extérieur sont particulièrement concernés. En raison de la chaleur croissante, le risque d'épuisement et d'accidents du travail a augmenté. C'est pourquoi le travail sur les chantiers doit être adapté aux températures élevées et, si cela n'est pas possible, être complètement arrêté. Il est aussi prouvé que le rayonnement solaire accru a déjà augmenté le nombre de cancers de la peau. Il est donc urgent de prendre des mesures de protection.

Comment les salariés peuvent-ils contribuer à faire évoluer leurs entreprises, la société?

La responsabilité d'atteindre les objectifs climatiques incombe aux entreprises. Celles-ci seraient toutefois bien avisées d'impliquer les employés – car, en fin de compte, c'est chez eux que se trouve le savoir-faire pour les processus et les produits. Lors des négociations sur la CCT-MEM, nous avons essayé d'ancrer des droits de participation plus forts sur les questions climatiques et environnementales, malheureusement sans succès jusqu'à présent. Il faut certainement poursuivre cette piste.

Qu'attend Unia de l'Etat et du patronat?

En résumé: priorité absolue à la protection des travailleurs et des travailleuses; mesures de protection du climat financées et conçues de manière socialement équitable dans tous les domaines; bonnes conditions de travail dans l'économie verte. Concrètement, cela signifie par exemple que, dans la construction, les délais finaux doivent être repoussés en cas de conditions météorologiques extrêmes; que les mécanismes de financement pour la protection du climat doivent être progressifs; que toutes les entreprises doivent mettre en œuvre des mesures de protection du climat et y associer les travailleurs. Il est important que les emplois verts soient de bons emplois! Pour réussir le tournant climatique et énergétique, nous dépendons par exemple forte-

ment des techniciens du bâtiment et des électriciens. Mais, dans ces branches, les conditions de travail et les salaires sont tellement à la traîne que nous manquons tout simplement de personnel qualifié. Il faut donc un coup de pouce massif pour améliorer les conditions dans ces secteurs! Les subventions pour les mesures de protection du climat, qui sont versées par le biais de différents fonds, doivent parvenir à ceux qui font le gros du travail de la transition énergétique.

Le mouvement Renovate Switzerland demande des fonds importants pour accélérer la rénovation des bâtiments et notamment former davantage de personnes. Le syndicat peut-il aussi faire pression en ce sens?

Comme déjà dit, la formation est essentielle, mais les conditions de travail le sont tout autant. Dans les campagnes en cours pour améliorer les CCT de l'électricité et de la technique du bâtiment, c'est un élément central. Les travailleurs qui font avancer le tournant énergétique méritent mieux! C'est pourquoi deux grandes manifestations, fortes et combattives, sont importantes ces prochaines semaines: celle pour le climat le 30 septembre à Berne et celle pour les arts et métiers le 7 octobre à Zurich. ■

* Informations complémentaires sur: manif-climat.ch

** unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/politique-du-climat-reconversion-ecosociale/initiative-pour-un-fonds-climat

GRÈVE MONDIALE DU CLIMAT

Le vendredi 15 septembre sera marqué par une nouvelle grève mondiale du climat. Des actions sont prévues dans plusieurs villes suisse-allemandes (Baden, Bâle, Berne, Lucerne, Saint-Gall, Zurich) et à Neuchâtel où un pique-nique canadien, une discussion sur la place économique neuchâteloise et une action symbolique sont prévus dès midi au Jardin anglais. ■ AA

Plus d'informations sur: climastrike.ch/fr/events/fridaysforfuture.org/september15



LES MARCHÉS PUBLICS NEUCHÂTELOIS SERONT EXEMPLAIRES

Une nouvelle loi impose le respect des conditions de travail en vigueur, limite l'emploi des temporaires et suspend les amendes en cas de retard dû à des événements climatiques

Jérôme Béguin

En introduisant un salaire minimum cantonal en 2017, Neuchâtel avait fait office de pionnier. Le canton de l'Arc jurassien montre de nouveau la voie. Le Grand Conseil neuchâtelois a, en effet, adopté le 5 septembre une Loi sur les marchés publics exemplaire en matière sociale.

Au départ, il s'agissait pour le canton d'adhérer à l'Accord intercantonal sur les marchés publics et de modifier la législation en ce sens. «Lors de l'élaboration du projet de loi, l'Union syndicale avait été consultée, mais nous n'avons retrouvé aucune de nos propositions visant à protéger les travailleurs dans la mouture soumise au Grand Conseil, explique Silvia Locatelli, secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel. Le Conseil d'Etat avait conçu une loi "light" dépourvue des dispositions minimales que l'on est en droit d'attendre lorsqu'il s'agit de pouvoirs publics, qui se doivent d'être exemplaires. Si on doit cesser les travaux en cas de canicule ou de gel, il faut bien que l'Etat s'engage à suspendre les pénalités de retard. Mais le Conseil d'Etat affirme que cela ne concerne pas la Loi sur les marchés publics... tout en se refusant à régler les problèmes, que nous dénonçons depuis longtemps, dans une autre loi.» L'Union syndicale du canton a alors transmis sa prise de position aux partis politiques. Adoptés en commission, une série d'amendements socialistes ont repris les revendications syndicales, modifiant en profondeur le projet de loi de l'exécutif.

SUSPENSION DE LA PEINE CONVENTIONNELLE

«Afin de protéger la santé» des travailleurs, aucune peine conventionnelle ne pourra désormais être retenue pour un retard dans les travaux dû à une canicule ou à «d'autres événements climatiques extrêmes», prescrit l'un de ces amendements. Une première nationale à notre connaissance. Des peines seront, par contre,

prévues en cas de violation des «dispositions relatives à la protection des travailleuses et des travailleurs, des conditions de travail, de l'égalité salariale entre femmes et hommes, ainsi que du droit de l'environnement». Un autre amendement prévoit que le soumissionnaire devra apporter la preuve du respect des conventions collectives de travail (CCT) par la présentation d'une attestation obtenue auprès des commissions paritaires. Durant le mandat, il sera, bien sûr, tenu de respecter le salaire minimum et les CCT, sous peine de révocation de l'adjudication. Dès que la valeur du marché dépasse 30 000 francs, les entreprises soumissionnantes qui emploient plus de vingt personnes seront également obligées de fournir une analyse vérifiée de l'égalité des salaires. Rappelons qu'aujourd'hui seules les sociétés de plus de cent employés doivent se soumettre à cet examen. Inspiré d'une loi genevoise, un amendement limite aussi le travail temporaire à 20% des effectifs. Et un postulat demandant à «prendre en compte le développement durable pour l'adjudication des marchés publics» s'est encore ajouté à ces amendements.

SOUTIEN D'UN UDC

Surprise, ces modifications ont toutes été adoptées en plénière. «C'était assez inespéré, sur plusieurs votes, nous avons été suivi par plus que la gauche», se félicite Romain Dubois, député dépositaire des amendements et président du Parti socialiste neuchâtelois. Celui sur l'égalité salariale n'a passé la rampe que de justesse, grâce au soutien de l'UDC Grégoire Cario et, à 49 voix pour contre 49 voix contre, à la faveur du vote prépondérant de la présidente du Parlement, la socialiste Martine Docourt, par ailleurs responsable du département politique d'Unia. Allez savoir pourquoi, un éminent député de droite était absent au moment du vote. L'ensemble de la loi a été votée avec la même configuration. Peu importe, Romain Dubois y voit une «su-



Neuchâtel se dote d'une loi pionnière en Suisse! Avec des protections exemplaires des salariés, notamment en matière de travaux pendant la canicule ou les intempéries, ou encore d'égalité salariale et de limitation du travail temporaire.

perbe victoire pour les salariés et pour le Parti socialiste» et se félicite que tout ce travail parlementaire se traduise par des avancées concrètes.

UN PAS IMPORTANT

«Un gros travail de commission a été réalisé, c'est une belle victoire, avant tout pour les travailleuses et les travailleuses», souligne Silvia Locatelli. Cela va changer la donne. Si l'on prend l'exemple de la pose de l'asphalte sur les routes, les entreprises ne pourront plus se cacher derrière les pénalités pour ne pas suspendre les travaux lors de fortes chaleurs. Bien entendu, nous aimerions que le dispositif ne se limite pas aux seules collectivités publiques. Je suis active dans l'industrie et je sais que, dans certains ateliers, il peut faire extrêmement chaud, ce dont on ne parle pas beaucoup. Mais un pas important a tout de même été franchi pour Neuchâtel. Si nous bénéficions d'un salaire minimum, nous disposons de moins de protections et d'outils légaux de contrôles que d'autres cantons comme, par exemple, Genève. Un si-

gnal fort a été lancé à l'ensemble du monde du travail, notamment à res-

pecter l'égalité salariale ou à limiter le travail temporaire, qui a explosé. Cette précarisation menace aussi les salariés en fixe.» ■

RASSEMBLEMENT LE 29 SEPTEMBRE À NEUCHÂTEL

La gauche et les syndicats neuchâtelois organisent un rassemblement le 29 septembre pour dénoncer l'envol des loyers et des primes d'assurance maladie et revendiquer l'augmentation des salaires et des rentes. Ensemble, ils invitent la population à participer à ce moment de mobilisation à Neuchâtel: «Alors qu'une partie de la population glisse petit à petit dans la précarité et que les plus vulnérables sont opprimés par le coût de la vie, les riches continuent de s'enrichir. Refusons de faire les frais des crises successives, exigeons une meilleure redistribution des richesses!» ■ L'ES

Vendredi 29 septembre à 18h, à la fontaine de la Justice de Neuchâtel.

PRIMES. SALAIRES. RENTES. LOYERS..

MARRE DE SE FAIRE AVOIR?



ALORS DISONS STOP!

Les patrons pourraient aider à payer les primes

Une participation financière des employeurs à l'assurance maladie est envisageable, un tel dispositif existe déjà dans certaines conventions collectives de travail

Jérôme Béguin

La tension monte alors que le conseiller fédéral en charge de la Santé, Alain Berset, doit annoncer ces prochains jours le montant des primes d'assurance maladie pour 2024. Pour couvrir la hausse des coûts de la santé, les primes devraient augmenter de 8% à 9% en moyenne, a déclaré cet été Verena Nold, la directrice de Santé-suisse, le lobby des assureurs. Mais l'Office fédéral de la santé publique fait pression pour que la hausse soit moins forte, déplore-t-elle. L'Union syndicale suisse (USS), pour sa part, table sur une progression équivalente à l'année précédente, où elle s'était montée à 6,6%. Notons qu'il ne s'agit que d'une moyenne sur le plan national; en 2023, les primes avaient renchéri de 9,5% à Neuchâtel. Et ce coup de masse intervient pour la deuxième année consécutive.

Le sujet s'invite dans cette campagne pour les élections fédérales. On a ainsi entendu la conseillère d'Etat zurichoise Natalie Rickli (UDC) suggérer ni plus ni moins que de mettre fin à l'assurance obligatoire. Cela pourrait être intéressant

pour les jeunes et les bien-portants... si on avait une chance de rester jeune et bien-portant toute sa vie.

Plus sérieusement, l'économiste en chef de l'USS, Daniel Lampart a, lui, demandé une participation des entreprises. «Contrairement à l'assurance accident, l'assurance maladie est à la charge des particuliers. Or, les problèmes de santé sont souvent en lien avec le travail, qu'ils soient provoqués par certains mouvements ou par le stress. Les employeurs doivent donc aussi payer une partie des coûts», a argumenté le syndicaliste auprès de 24 heures / Tribune de Genève. Dans la plupart des pays développés, les systèmes de sécurité sociale sont d'ailleurs financés par les cotisations sociales, c'est le cas de nos voisins européens, et donc aussi par les employeurs.

PARTICIPATION DANS L'HORLOGERIE NOTAMMENT

Cette solution existe déjà en Suisse. Plus de 50 000 salariés des entreprises horlogères et microtechniques signataires de la Convention collective de travail (CCT) reçoivent 175 francs par mois à titre de «participation patronale à l'assu-

rance». Dans l'industrie, des CCT d'entreprises offrent aussi une telle contribution, à l'image de celle de MPS Micro Precision Systems. Les 400 collaborateurs de cette société de micromécanique de l'Arc jurassien empochent également 175 francs chaque mois.

Dans le tertiaire, par contre, aucune CCT dont Unia est signataire ne prévoit cette participation. «Mais, lors des négociations salariales, l'augmentation des primes est un élément que nous prenons toujours en compte pour exiger plus que l'indice des prix à la consommation. En se basant sur les coûts généraux de santé, celui-ci sous-estime en effet la charge des primes pour les ménages. Pour les négociations qui s'ouvrent, nous posons ainsi des revendications qui, entre la compensation entière du renchérissement et les revalorisations salariales, vont au-delà de 5%», explique Véronique Polito, vice-présidente d'Unia et responsable du secteur tertiaire.

Même topo du côté de l'artisanat: «Nous revendiquons une pleine compensation de l'inflation pour faire face à la hausse des primes, des loyers et de l'énergie, plus 1% à titre de revalorisation

salariale», indique Yannick Egger, membre de la direction du secteur des arts et métiers d'Unia.

«Une participation à la caisse maladie est intéressante et envisageable, c'est une revendication qui pourrait être adoptée lors des renouvellements conventionnels, c'est une discussion à mener dans les branches», ajoute Véronique Polito.

La démarche peut en effet être utile pour décrocher un supplément. En 2020, les 240 employés de Nestlé Waters (Henniez et Cristalp) ont obtenu, à l'instar des autres sites suisses du groupe agroalimentaire, 235 francs de plus tous les mois.

«Il ne faut pas perdre de vue que le montant des primes est aussi un problème politique, souligne Véronique Polito. Depuis des années, les cantons réduisent les subsides maladie. Avec l'Union syndicale suisse et le Parti socialiste, nous avons en 2020 déposé une initiative fédérale visant à plafonner les primes à 10% du revenu. Le canton de Vaud le fait déjà, ce qui ne l'a pas mené à la ruine, au contraire!» ■

JORDANIE, PERLE DU DÉSERT ET FICTION DÉMOCRATIQUE

La Jordanie et ses sites historiques, en particulier Petra, forment l'un des plus beaux spectacles visuels de la planète. Mais la médaille a son revers, en ce sens que la Jordanie connaît moult problèmes, et que son système démocratique relève de la fiction

Textes Jean-Claude Rennwald
Photos CR

«Voir Naples et mourir.» A cette traditionnelle expression, nous préférons désormais celle de «Voir Petra et mourir», car ce site est assurément l'un des plus fascinants du monde, avec le Machu Picchu au Pérou, Abou Simbel en Egypte ou le Taj Mahal en Inde.

CAPITALE DES NABATÉENS

Blottie entre les canyons érodés des vallées du sud, non loin d'un merveilleux désert, Petra était la capitale des Nabatéens, peuple commerçant qui, à partir du VI^e siècle av. J.-C., domina la région jusqu'à l'arrivée des Romains. Les façades du site - gigantesque - sont impressionnantes, dont les couleurs orange rosé varient avec la lumière. Mais d'autres lieux de Jordanie méritent aussi le détour, en particulier les rives de la mer Morte, la citadelle d'Amman ou encore la route des Rois, empruntée depuis des millénaires.

ALLIÉ DES ETATS-UNIS

La Jordanie, traditionnellement proche des Etats-Unis, qui la considère comme un allié stratégique et une sorte «d'Etat-tampon» entre Israël et le monde arabe, est l'un des pays les plus tranquilles du Proche-Orient, où les relations interreligieuses sont pacifiées et dont le caractère policier est nettement moins marqué que celui de l'Etat hébreu.

MANQUE D'EAU ET OVERDOSE AUTOMOBILE

Malgré tout, le pays doit affronter de nombreux défis:

- La Jordanie souffre cruellement d'un manque d'eau.
- La population vit pour l'essentiel (90%) dans les villes et plus du tiers dans la capitale Amman, ce qui crée de profonds déséquilibres.
- Contrairement à la plupart des pays arabes, le sous-sol jordanien ne contient ni pétrole, ni gaz.
- De ce fait, les ressources du pays se limitent au tourisme (parfois excessif, il y a 75 hôtels autour du site de Petra), à l'agriculture et aux phosphates.
- L'absence de pétrole n'empêche pas une circulation automobile délirante. A Amman et sur le réseau autoroutier, on observe un flot continu de millions de voitures. Il existe certes des transports publics, mais en l'espace d'une journée, nous n'avons repéré que... trois bus! Il y avait autrefois un train qui conduisait à La Mecque, mais aujourd'hui, il n'est plus utilisé que pour des tournages de films. Les énergies renouvelables (solaire et éolien) sont toutefois en constant développement.

ON BOSSE BEAUCOUP

On nous a affirmé que les fonctionnaires travaillent six heures par jour et les salariés du privé sept. Vérification faite, la législation précise que la

durée du travail est de 48 heures par semaine au maximum. Mais cette durée est fréquemment dépassée. Chauffeurs et guides travaillent 12 heures par jour (le nôtre n'a pas eu un seul jour de congé depuis trois mois), alors que la plupart des commerces sont ouverts jusqu'à minuit. Le chômage

touche 18% de la population active et ceux qui perdent leur emploi ne perçoivent aucune indemnité. Ces problèmes sont d'autant plus difficiles à régler que, s'il existe des organisations professionnelles en Jordanie, au sens corporatiste du terme, les syndicats proprement dits sont quasi inexis-

tants. Constat plus positif, les hommes prennent leur retraite à 60 ans, les femmes à 55 ans.

LE DRAME DES RÉFUGIÉS

A la suite des guerres qui ont ravagé le Proche-Orient et du fait qu'Israël n'a cessé de les pourchasser, près de 700 000 Palestiniens ont trouvé refuge en Jordanie. Ceux qui sont là depuis la guerre de 1948 sont considérés comme des citoyens jordaniens, mais pas ceux qui sont arrivés par la suite. Ces derniers espèrent toujours rentrer en Palestine, mais selon notre guide, cet espoir ne se réalisera pas. Manière politiquement correcte de dire que la solution à deux Etats (Israël et Palestine) ne verra jamais le jour.

DÉMOCRATIE DE FAÇADE

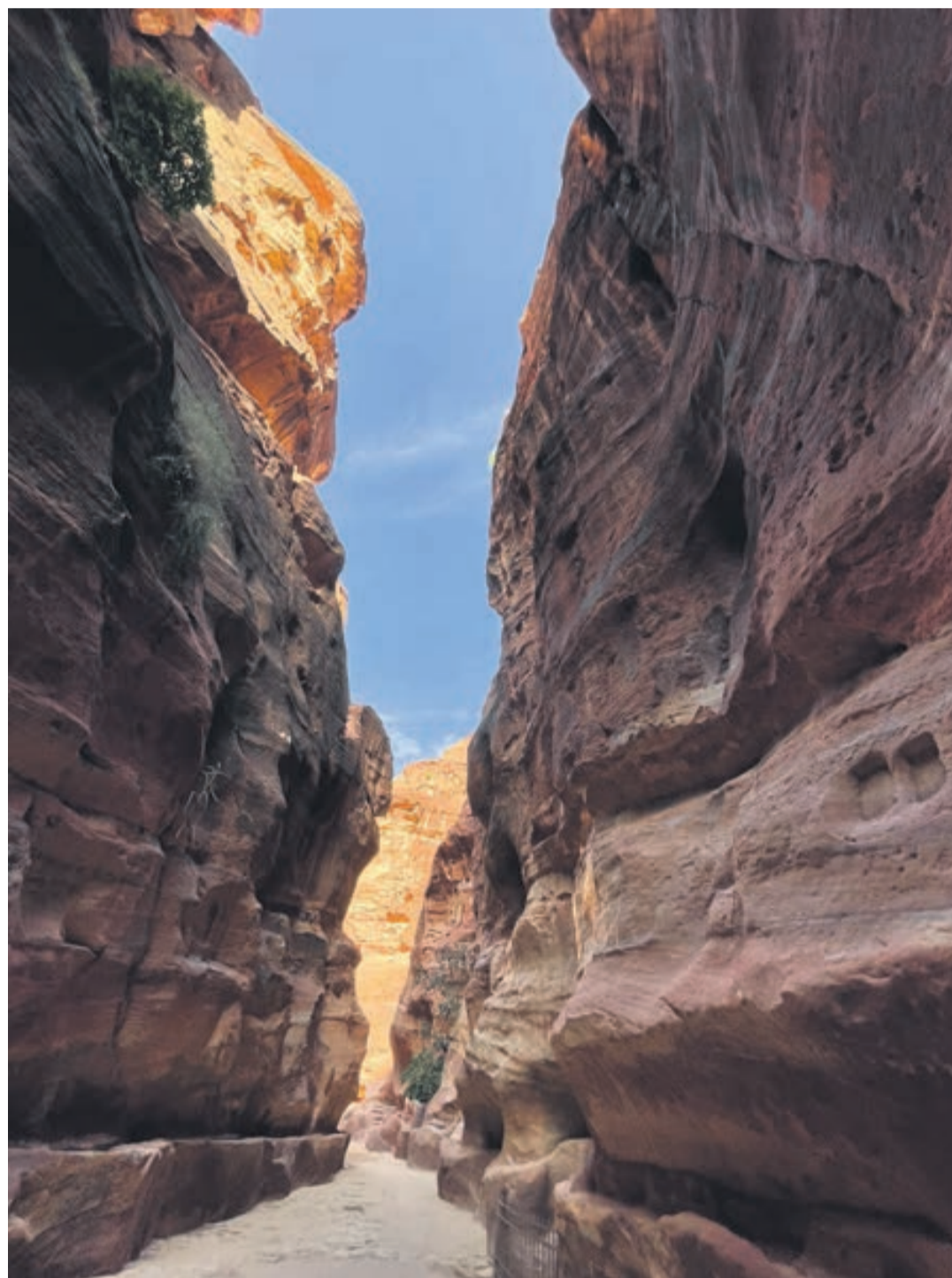
La Jordanie est une monarchie constitutionnelle. Mais le roi Abdallah II dispose de pouvoirs nettement plus étendus que Charles III, roi d'Angleterre. Le Parlement est composé de deux Chambres. Le roi nomme les 50 membres du Sénat, alors qu'une grande partie des 130 membres de la Chambre des représentants sont majoritairement issus des tribus fidèles au régime. La participation ne dépasse pas les 30%, ce qui ne favorise guère l'accès des classes populaires aux institutions. Comme le souligne Pénélope Larzillière (*La Jordanie contestataire*, Actes Sud), on se trouve en présence d'un «libéralisme autoritaire qui intègre façade démocratique et libéralisme économique».

LA GAUCHE ORPHELIN

La même sociologue ajoute que «l'échec du communisme soviétique et du nationalisme panarabe a rendu une grande partie de la gauche arabe (et donc jordanienne) orpheline de ses références principales, mais la reprise du socialisme par des régimes autoritaires arabes en a disqualifié une autre partie». Les Printemps arabes de 2011 n'ont malheureusement pas changé la donne, même s'ils ont renouvelé le militantisme.

RAPPROCHEMENT SAOUDO-JORDANIEN

Le 1^{er} juin dernier, décrété jour férié, les noces du prince héritier Hussein avec une jeune architecte saoudienne, Rajwa Al-Saif, ont donné lieu à d'énormes manifestations de joie et de nationalisme - les portraits de la famille royale sont omniprésents -, après une période de marasme économique. L'amour n'est pas étranger à cette union, mais, comme l'a noté Laure Stephan dans *Le Monde*, ce mariage symbolise aussi le rapprochement saoudo-jordanien, après des années de relations tendues. Selon un expert, «la Jordanie a besoin d'une relation stable avec l'Arabie saoudite, qui est à sa frontière et constitue le hub régional de demain avec ses ambitions économiques». Reste à savoir si l'intensification des relations entre les deux pays fera l'affaire des Palestiniens de Jordanie, du fait que l'Arabie saoudite normalise progressivement ses relations avec... Israël. ■



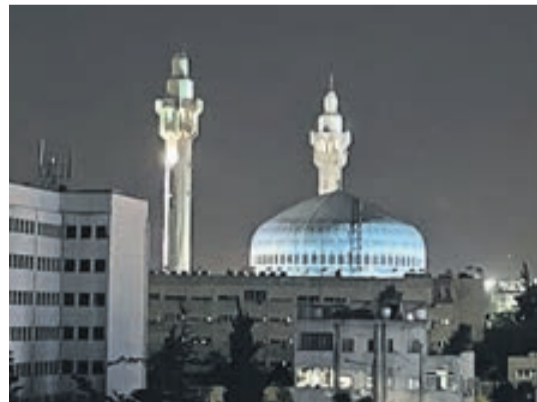
Petra, un site majestueux blotti entre les canyons des vallées du sud de la Jordanie.



La citadelle avec au fond la ville d'Amman.



Le théâtre d'Amman.



La mosquée d'Amman.



Autrefois, ce train allait à La Mecque.

DIX-HUIT FOIS MOINS RICHE QUE LA SUISSE

Capitale: Amman.

Langue officielle: arabe.

Religions: islam, pour 92% de la population; 6% de chrétiens; 2% de Druzes.

Unité monétaire: dinar jordanien.

Population: 11 millions d'habitants, dont 90% d'urbains, près de 700 000 réfugiés palestiniens et quelques milliers de Berbères non sédentaires.

Superficie: 89 000 km².

Espérance de vie: hommes 72,8 ans; femmes 74,2 ans. Pour les deux genres, cela fait grosso modo dix ans de moins qu'en Suisse.

Alphabétisation: hommes 99%; femmes 98%.

Revenu annuel par habitant: 4310 dollars, soit 18 fois moins qu'en Suisse. ■

DE L'INDÉPENDANCE À UN MARIAGE POLITICO-AMOUREUX

1946. Jusque-là sous mandat britannique, le royaume hachémite de Transjordanie devient indépendant le 22 mars.

1948. En mai, la proclamation de l'Etat d'Israël déclenche la guerre israélo-arabe.

1967. Guerre des Six Jours. La Jordanie se retrouve amputée de Jérusalem-Est et de la Cisjordanie, occupée par Israël.

1970. Septembre noir: violents combats entre les troupes royales et les Palestiniens, parmi lesquels on déplore 10 000 victimes.

1994. Signature du traité de paix avec Israël, six ans après le désengagement de la Jordanie des négociations sur la Cisjordanie.

2003. Seconde guerre du Golfe: la Jordanie offre des facilités à l'armée américaine sur son territoire.

2011. Printemps arabe en Jordanie.

2023. Mariage du prince héritier avec une Saoudienne. ■